

Étant donné que la compagnie *Caloil* de Montréal a fait savoir hier qu'elle abandonnait son projet relatif à la construction d'une raffinerie à Saint-Augustin, dans la circonscription de Portneuf, parce que l'Office national de l'Énergie lui a interdit de vendre de l'essence importée à l'ouest de la vallée de l'Outaouais, l'honorable ministre peut-il dire si la politique de l'Office sera considérée de nouveau, afin qu'on y apporte les changements qui s'imposent?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas compris la question du député et je lui demanderais de bien vouloir la répéter.

M. Godin: Monsieur l'Orateur, je vais répéter ma question.

Étant donné que la compagnie *Caloil* de Montréal a fait savoir hier qu'elle abandonnait son projet relatif à la construction d'une raffinerie à Saint-Augustin, dans la circonscription de Portneuf, parce que l'Office national de l'Énergie lui a interdit de vendre de l'essence importée à l'ouest de la vallée de l'Outaouais, l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, peut-il dire si la politique de cet Office sera considérée de nouveau, afin qu'on apporte les changements qui s'imposent?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, la décision de la Cour suprême du Canada est à l'effet que la politique du gouvernement est constitutionnellement juste. On ne pense pas à la modifier, parce qu'on est assuré qu'elle a été établie dans l'intérêt du Canada.

M. Godin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre pourrait-il dire s'il sait que la barrière commerciale élevée par l'Office entre le Québec et l'Ontario est à sens unique, puisque l'Ontario peut toujours vendre de l'essence au Québec?

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA SUGGESTION D'UN PROGRAMME SPÉCIAL DE FORMATION DE LA MILICE POUR LES JEUNES

[Traduction]

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): J'adresse ma question au ministre de la Défense nationale, monsieur l'Orateur. Étant donné le succès du programme estival de formation de la milice étudiante au cours de l'année dernière et en vue de combattre le chômage et de faire profiter les étudiants et les autres jeunes Canadiens de programmes de perfectionnement de la jeunesse, le ministre songe-t-il à instituer une série de cours de six semaines dans le cadre d'un programme spécial de formation de la milice, semblable à celui qui a été mis en place en 1961?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de programme semblable à l'étude à l'heure actuelle.

M. Marshall: Je sais qu'il n'y a actuellement aucun programme en cours. Le ministre voudrait-il se concerter avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et recommander l'instauration d'un cours de ce genre avant Noël, ou peu après?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je le répète, nous n'envisageons pas de programme de ce genre.

[M. Godin.]

LES POSTES

LA LIVRAISON DU COURRIER AU TEMPS DE NOËL

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Je voudrais poser une question au ministre des Postes, qui voudra peut-être bien la transmettre au ministre chargé des Postes. Ayant remarqué l'avis du ministère selon lequel il n'y aura pas de livraison du courrier les 25, 26, 27 et 28 décembre, je demande, puisque beaucoup de Canadiens ont quand même recours aux services postaux, si l'on ne pourrait pas revenir sur la décision de supprimer la livraison du courrier même le quatrième jour suivant Noël.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Je transmettrai volontiers cette proposition à mes collègues.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PAKISTAN ORIENTAL—LA DISTRIBUTION DES SECOURS PAR DES PILOTES ET DES AVIONS CANADIENS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais en son absence je la poserai à son secrétaire parlementaire. Étant donné la nécessité urgente de distribuer méthodiquement des aliments et des fournitures à la région sinistrée du Pakistan, le ministre songerait-il à envoyer immédiatement par avions de transport *Hercules* de l'aviation canadienne les pilotes de brousse et les hydravions actuellement inactifs à cause du gel dans le Nord?

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je voudrais remercier le député de m'avoir donné préavis de sa question, monsieur l'Orateur. Les fonctionnaires canadiens ont examiné attentivement la possibilité de mettre des avions ou des aéroglisseurs canadiens à la disposition des opérations de secours dans l'Est du Pakistan. Nous nous tenons constamment en rapport avec les autorités pakistanaïses afin de connaître leurs priorités, mais je ne sache pas qu'elles aient demandé qu'on leur fournisse des hélicoptères, des aéroglisseurs ou des avions du type mentionné par le député pour le transport des approvisionnements de secours.

L'ACCÉLÉRATION DES ENVOIS DE SECOURS À LA SUITE DE DÉSASTRES

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire. Étant donné la difficulté que pose le problème du temps en ce qui a trait à la situation au Pakistan oriental, car il a fallu trois jours pour décider d'envoyer de l'aide au Pérou et six jours pour effectivement envoyer cette aide, le gouvernement a-t-il en vue quelques programmes afin d'accélérer l'envoi d'approvisionnements de secours aux autres régions sinistrées en utilisant des hélicoptères, naviplanes et/ou des avions à décollage et atterrissage courts?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, si vous me permettez de répondre à cette question, je voudrais signaler au député que neuf vols ont déjà eu lieu au cours desquels un total